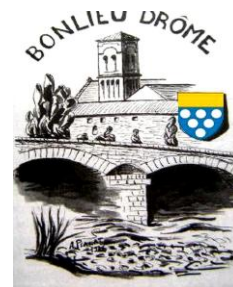


BONLIEU INFOS MARS AVRIL 2025

Le journal d'informations municipales



Mot du maire.

En ce début d'année 2025, la situation financière de notre pays s'est beaucoup dégradée et nécessite de la part de tous une attention particulière sur nos dépenses et cela est vrai aussi pour les investissements des collectivités locales. Celles-ci sont confrontées à des baisses importantes voire des suppressions de dotations et subventions en tout genre et doivent donc faire des choix afin d'essayer de préserver l'avenir ne sachant pas de quoi celui-ci sera fait !

Pour ce qui nous concerne, je suis au regret de vous annoncer que (contrairement à nos souhaits), nous devons surseoir pour un délai indéterminé à la réalisation de la réfection de l'enrobé du lotissement de l'Abbaye, le coût de ces travaux laissant à charge de la commune un montant de 50 000 € du fait de l'absence des subventions prévues (27 000€).

Par ailleurs nous avons dû procéder à la remise en état et l'agrandissement de l'appartement au-dessus de la mairie pour un coût total de 35 000 € entièrement pris sur nos fonds propres (récupérable sur 6 ans).

Le cumul de ces deux sommes à la charge de la commune ne serait pas acceptable au risque d'amputer presque totalement nos réserves financières et nous laissant à la merci d'un impondérable auquel nous ne pourrions faire face (du genre de la tempête de 2018). La sagesse en matière de finances consistant à préserver toujours une marge de sécurité. Nous essayerons de prévoir malgré toute la réfection de la voirie du chemin des roseaux sur le budget 2026.

Au vu de la situation, le prochain mandat devra être un mandat de prudence sur les investissements lourds car pour l'instant, nous naviguons à vue avec les errements de nos gouvernants.

Je voudrais terminer en remerciant avec force les individus qui se sont appropriés une bonne dizaine de lauriers roses récemment plantés sur le terrain de jeux, j'admire leur sens du respect du bien d'autrui mais surtout leur grand courage et grande intelligence, sachant que cet espace est sécurisé et que les enregistrements sur carte SD sont dans les mains de la gendarmerie pour suite à donner !!!!

Ces faits viennent après un vol de balançoire et la découverte d'un barbecue à même la pelouse. Là encore c'est l'intelligence qui prévaut !!!!!

J'espère fortement que ces agissements sont le fait de personnes étrangères à la commune. Mais une question se pose malgré tout : faut-il continuer à mettre de l'argent public dans ce type d'investissement ?

Allain DORLHIAC

Conseil municipal :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		91 524.03 €	23 524.94 €		23 524.94 €	91 524.03 €
Opérations de l'exercice	395 394.22 €	422 766.18 €	132 200.09 €	204 071.20 €	527 594.31 €	626 837.38 €
Totaux	395 394.22 €	514 290.21 €	155 725.03 €	204 071.20 €	551 119.25 €	718 361.41 €
Résultats de clôture		118 895.99 €		48 346.17 €		167 242.16 €
Besoin de financement			0.00 €			
Excédent de financement						
Restes à réaliser				0.00 €		
Besoin de financement						
Excédent de financement des restes à réaliser			0.00 €			
Besoin total de financement				0.00 €		
Excédent total de financement						
2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de :						
				118 895.99 €	au compte 1068 Investissement	
					au compte 002 excédent de fonctionnement report	

le 24 mars le compte administratif de l'année 2024 a été approuvé à l'unanimité. Vote du budget prévisionnel pour 2025 :

le taux des taxes communales reste inchangé :

Taxe foncière sur le bâti : 31,38 %

taxe sur le non bâti:39,08 %

Dépenses fonctionnement : 422 397,000 €

Recettes fonctionnement : 422 397 ,000 €

Dépenses investissement : 159 360,000

Recette investissement : 159 360,000 €.

Subventions attribuées aux associations :

Amicole:sorties scolaires du RPI : 500 €

Acca:150€

Comité des fêtes : 600€

Musique au Monastère : 350 €

Pompier SDIS : 150 €

Temps libre : 250 €.

Cantine :

Nouveaux tarifs mis en place pour la rentrée à la cantine du RPI Bonlieu/ St gervais :

Repas enfant : 4,80

Repas enfant occasionnel : 6€

Adulte 6€

Encadrants périscolaire :7€

Goûter périscolaire 1€

N'ayant pas été modifiés depuis 2022 ils sont justifiés par le fait d'une cuisine sur place et l'augmentation de tous les ingrédients.

Une révision sera faite chaque année pour vérification. Une commission de gestion comprenant élus et parents d'élèves sera mis en place.

École.

Lors du dernier conseil d'école une grosse inquiétude de la part de nos professeurs des écoles concernant l'habitude des écrans et l'âge des enfants qui y ont accès. Beaucoup de troubles du comportement et de l'attention sont constatés. Le texte est à lire sur le site internet de la mairie :

[www;bonlieu-sur-roubion.fr](http://www.bonlieu-sur-roubion.fr) à la rubrique conseil d'école. Vous y trouverez aussi le compte rendu.

Bien vivre

Veuillez respecter la pause de midi et le dimanche après-midi pour vaquer à vos travaux rénovations, jardinages...

Ne pas laisser divaguer les chiens et même sur le terrain de jeux !

Ne pas brûler les déchets verts ou autre.

Les sens interdits ne sont souvent pas respectés, les gendarmes prévenus vont effectuer des rondes

Le nouvel appart .

Tout beau tout neuf, il manque encore quelques éléments à installer côté cuisine mais vous pouvez déjà vous renseigner en mairie :41 m² (pour postuler):il est composé de : une chambre, salon, cuisine, salle de bain.

Location prévue à partir de juin ou juillet.

Comité des fêtes:Wee festif

Les inscriptions et informations pour le vide grenier du 22 juin sont ouvertes au :07 59 64 11 12.

Le 21 juin concours de boules l'après- midi et concert festif le soir avec buvette.

Cérémonie du 8 mai.

10h45 devant la plaque commémorative déposée au mois d'août, 11h au monument aux morts
11h30 à St Gervais, suivi du pot de l'amitié. Venez nombreux honorer leur mémoire nous leur devons beaucoup.

A L'agglomération :

Vous pouvez vous inscrire désormais pour effectuer vos projets d'urbanisme en ligne : sur le portail citoyen de la maison intercommunale : demarches.montelimar-agglo.fr



Responsable de la publication :

Allain DORLHIAC, Maire de BONLIEU SUR ROUBION

Document réalisé par :

Emmanuelle CHAPELON, Marie-Josée GAUBERT, Monique PECOT et Sylvie ROUSTAND

Maire : Allain DORLHIAC

Adjoint : Marie-José GAUBERT

Conseillers Municipaux : Alain MEYERS, Pascal OGIER, Olivier CASE, Monique PECOT,
Sylvie ROUSTAND, Emmanuelle CHAPELON, Bertrand GROS

Si vous souhaitez consulter le maire et/ou ses adjoints,

☎ 04 75 53 92 08

SECRETAIRES DE MAIRIE :
Vanessa HUGUES et Lucie ROUX

EMPLROYE COMMUNAL :
Fabien LASCOMBE

JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 9H00 à 11H30

Jeudi de 9H00 à 11H30

1^{er} et 3^{ème} Samedi du mois
de 9H00 à 11H30

Mail : bonlieu.mairie@orange.fr

Site : bonlieu-sur-roubion.fr

Panneau -Pocket à télécharger gratuitement sur vos téléphones, pratique pour les alertes et infos.

SERVICES UTILES

Dépôt dossiers urbanisme en ligne :

<https://www.montelimar-agglo.fr/vie-quotidienne/Autorisations-d-urbanisme-DIA>

Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération -

Président : Julien CORNILLET

Maison des Services Publics

1 avenue St Martin

26200 MONTELMAR

☎ 04 75 00 64 41

Fax 04 75 00 06 31

MAIRIE DE ST GERVAIS-SUR-ROUBION :

☎ 04 75 53 82 22

La Poste

Du lundi au vendredi matin : 8H45 à 11H45

mardi et jeudi : 13h30 à 16h00

Samedi 8h45 à 11h30

Au fil du Roubion :

Site internet : <http://ber04.free.fr>

DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE LA LAUPIE

☎ 04 75 91 07 36

Jours et heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9H00 à 11H45 et de 14H00 à 17H00

Heures d'été : 7h30 à 15h00

N'OUBLIEZ PAS VOTRE BADGE !

DIRECTION DES SOLIDARITES

13, avenue Maurice Faure BP 1132

26011 VALENCE CEDEX

☎ 04 75 79 70 00 - solidarites@ladrome.fr